

(Traduction)

**ÉCHANGES DE NOTES (28 ET 30 DÉCEMBRE 1944) ENTRE LE CANADA
ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE COMPORTANT UN ACCORD
VISANT L'ACQUISITION DE TERRAINS DESTINÉS AUX INSTAL-
LATIONS DE DÉFENSE DES ÉTATS-UNIS AU CANADA**

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
à l'Ambassadeur des États-Unis au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 28 décembre 1944

N° 141

MONSIEUR L'AMBASSEUR,

J'ai l'honneur de me référer à la correspondance antérieure relative à l'acquisition par le Gouvernement canadien de terrains dont les États-Unis ont besoin pour leurs installations de défense au Canada.

Cette question a été examinée à l'occasion de la présence à Ottawa du brigadier-général F. S. Strong, junior, du capitaine C. B. Schmeltzer, de la Région militaire du Nord-Ouest, et du major Robert H. Fabian du Service des Immeubles du Corps des Ingénieurs du ministère de la guerre des États-Unis. Il y a donc eu en octobre une réunion à laquelle ont participé les personnes susmentionnées, de même que certains membres de notre Ministère et d'autres ministères intéressés.

Les décisions arrêtées au cours de cette réunion ont été consignées dans un mémoire, dont six exemplaires accompagnent la présente note de même que six exemplaires du document cité dans ledit mémoire.

Le Gouvernement canadien souscrit aux propositions énoncées dans le mémoire en vue de résoudre le problème de l'acquisition de terrains pour les installations de défense des États-Unis. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire savoir si le Gouvernement des États-Unis souscrit également à ces propositions.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

J. E. READ

*Pour le Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,*